

PLAN LIBRE

2€

LE JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES
 ARIÈGE - AVEYRON - HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES - GERS - LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

p.7 EXPOSITION DESIGN - CIME/CITY



p.12 ARCHITECTURE : DIEU ET LE MECCANO

« ...Essayant de couper court aux éloges, Parat concéda tout de même qu'il n'aimait pas les immeubles de bureaux d'aujourd'hui, sorte de «boîtes» où, je cite, il estimait que tout était «capoté», «caché». Le propos n'est pas neuf hélas, bien des architectes en quête de légitimité artistique, se réclamant de cette «vérité constructive», sorte de fil d'Ariane parmi l'univers des formes possibles, de ligne de conduite... »

Nicolas Memmi, architecte

p.2 WWW.ARCHITECTURE2007.ORG / « LA FRANCE DE DEMAIN A BESOIN DES ARCHITECTES »

EDITO



Le Projet Architecture 2007 a été lancé il y a maintenant un an par la réalisation d'une enquête grand public réalisée par l'IFOP en mars 2006 à la demande du Conseil

National de l'Ordre des Architectes sur le logement, la ville et la culture architecturale.

A la suite de cette enquête, des tables rondes ont été organisées afin de recueillir les avis des élus, mais aussi de tous les participants à l'aménagement du territoire et du cadre de vie : associations, universités, centres de recherches...

Un recueil de propositions a alors été établi et un blog a été ouvert afin de recueillir les avis et d'engager le débat.

Cette action a été mise en œuvre en prenant en compte les prochaines échéances électorales : présidentielle mais également cantonales et municipales en 2008, et régionales en 2009.

Le résumé que nous avons établi ci-contre doit vous aider à mieux comprendre les enjeux de cette démarche que nous allons soutenir jusqu'en 2009 ; toutefois une visite sur le site

www.architecture2007.com vous permettra de mieux en apprécier les développements, et en particulier vous pourrez prendre connaissance et télécharger :

- _l'enquête IFOP,
- _le recueil de nos propositions « Architecture 2007 »,
- _les réponses des candidats à la présidentielle à notre questionnaire,
- _l'avis de confrères,
- _le manifeste pour les paysages, à l'initiative de la Fédération Nationale des SAFER et de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels,
- _le manifeste des banlieues, à l'initiative de l'Association des Maires des Villes et Banlieues de France,
- _...

2007 sera également une année d'élection pour notre organisation ordinaire, nous espérons que de jeunes confrères se mobiliseront au service de l'Architecture.

Philippe VIGNEU

Président de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

ARCHITECTURE 2007 :



DOMINIQUE VOYNET



FRANÇOIS BAYROU



SÉGOLÈNE ROYAL



NICOLAS SARKOZY



PHILIPPE DE VILLIERS



MARIE-GEORGES BUFFET

Les architectes ouvrent le débat sur le blog
www.architecture2007.com

« LA FRANCE DE DEMAIN A BESOIN DES ARCHITECTES »...

1 POURQUOI CE PROJET ARCHITECTURE 2007 ?

L'Ordre des Architectes a pris la décision, il y a un an, de positionner la profession sur les grands sujets d'aménagement des espaces urbains et du cadre de vie, non seulement pour les toutes prochaines échéances électorales de 2007, mais aussi pour les prochaines cantonales et municipales en 2008 et régionales en 2009.

1) **l'habitat qu'il soit individuel ou collectif**, l'aménagement urbain en périphérie ou en ville, le cadre de vie sont tout autant de sujets qui vont marquer les discours des différentes formations politiques pendant cette longue période électorale.

La France connaît une crise du logement appelant des solutions concrètes et des réponses adaptées.

Sous la pression des associations interpellant l'opinion sur les sans-abri, le gouvernement a déposé le 17 janvier 2007 un projet de loi en Conseil des Ministres créant un droit opposable au logement.

Les efforts à fournir concernent cependant l'ensemble de la chaîne du logement : l'offre de logements locatifs, sociaux et d'urgence mais aussi l'accession à la propriété et à la maison individuelle.

2) Par ailleurs, **la crise des banlieues** de novembre 2005 a posé la question de la réhabilitation ou de la démolition des grands ensembles. Il s'agit de repenser les quartiers en difficulté, en prenant en compte tant la qualité architecturale et urbaine que les aspects sociaux et environnementaux.

Sur ces différents thèmes au cœur des programmes politiques, l'Ordre des Architectes a souhaité, avant de présenter des propositions, connaître d'abord les attentes et les besoins des citoyens en la matière.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2006, **une grande démarche d'étude et de dialogue** a été menée par l'Ordre des Architectes pour mieux percevoir les attentes de la société avec :

- _une étude grand public sur les « perceptions, jugements et attentes du grand public sur les questions de logement », en particulier en quartiers sensibles, réalisée par l'Ifop,
- _l'analyse des programmes des formations politiques,
- _des rencontres, écoute, dialogue tant au niveau national qu'en régions, des experts et des élus politiques.

2 AVANCEMENT DU PROJET ARCHITECTURE 2007

Après ces phases de consultation, de diagnostic et de propositions, le Projet Architecture 2007 est entré dans le temps de l'interpellation des candidats.

Une campagne d'affichage a été menée dans les rues des 130 plus grandes agglomérations entre le 7 et le 28 février.

Vous ne les avez pas toutes vues. Les voici !

Le message a visé à exposer à la vue de tous une proposition forte de six candidats et candidates, en faveur du logement, de l'urbanisme, de la culture architecturale ou du développement durable qui sont les piliers du projet Architecture 2007.

Rendez-vous sur www.architecture2007.com

Pour découvrir les propositions concrètes avancées par la profession dans le débat national et qui démontrent que « la France de demain a besoin des architectes » sur les trois sujets qui ont été identifiés suite au sondage Ifop :

LE LOGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Le constat

2/3 des français considèrent la situation du logement comme problématique.

Cette perception est partagée par les experts et les élus locaux.

Un déficit global de l'offre qui touche d'abord le logement social est recensé.

L'offre est inadaptée à la demande.

Une forte demande de régulation pour une meilleure organisation du marché du logement est constaté.

Un désir de maison individuelle à concilier, voire à réconcilier, avec l'aspiration aux valeurs de développement durable est ressenti.

Les propositions

Les professionnels demandent à ce que soit augmentée très fortement l'offre nouvelle de logements sur tous les segments du marché, de l'hébergement d'urgence au logement social et au secteur libre, avec une politique de mixité sociale qui doit dépasser un simple quota de logements sociaux à respecter pour toute opération immobilière, en favorisant la juxtaposition de statuts sociaux différents.

Ils proposent pour lutter contre l'étalement urbain que soit encouragée la réalisation de maisons individuelles citoyennes avec des mitoyennetés intelligemment conçues pour consommer moins d'espaces ou des maisons de ville permettant des densités

plus importantes.

Ils veulent que soit stoppé l'empilement réglementaire en matière de logement et qu'il y ait plus de concertation pour plus d'intelligence dans la conception. Il faut créer un nouvel esprit pour la normalisation, hiérarchiser les règles, expérimenter et évaluer de nouveaux dispositifs.

Ils souhaitent un réaménagement du code des marchés publics avec comme objectif, non pas l'obtention d'une offre économique, mais la satisfaction optimale du service public objet du marché.

L'URBANISME ET LES QUARTIERS SENSIBLES

Le constat

Les différentes politiques de la ville mises en place dès le début des années 80 n'ont pas permis de remédier aux problèmes des quartiers difficiles ni même de les atténuer.

La mise en place récente de l'ANRU pour les opérations de démolition / reconstruction suscite en outre de nombreuses critiques de la part des élus concernés.

Les propositions

Elles consistent à tout d'abord clarifier les responsabilités des intervenants, l'Etat devant être le garant de la régulation en matière de politique des quartiers difficiles et l'intercommunalité paraissant, comme pour le logement, être le bon niveau pour asseoir une politique de la ville efficace.

La mobilité sociale doit être organisée en permettant à tous un parcours résidentiel varié, en maîtrisant l'étalement urbain très coûteux aux collectivités et dispendieux en énergie (concept de « villes de courtes distances » ou « villes compactes »). Les bourgs et les petites villes doivent eux aussi être redensifiés en expérimentant des zones pilotes en matière d'urbanisme.

Il faut doter les collectivités locales d'outils fiscaux ou parafiscaux par l'exonération de choix coûteux pour la collectivité (lotissements et constructions isolées) et le subventionnement de choix citoyens (habitat en centre ville, densification). La réhabilitation doit être systématiquement privilégiée et les collectivités ne doivent pas hésiter à engager des études sur l'opportunité de reconvertir des bâtiments désaffectés.

LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE POUR UNE CULTURE ARCHITECTURALE MIEUX PARTAGÉE

Le constat

Un désir d'architecture insatisfait chez nos concitoyens.

Une démocratie participative en matière d'urbanisme vidée de son contenu.

Les propositions

Elles tournent autour d'une sensibilisation des français dès l'école à la culture architecturale pour créer le désir d'architecture. Une convention de partenariat a déjà été signée avec le Ministère de la Culture applicable au réseau « Ambition Réussite ». Elle s'est mise en place dans des collèges dépendant de 5 académies : Aquitaine, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Pays de Loire et Picardie. Les actions pédagogiques qui ont été retenues portent sur faire réfléchir sur la ville et son architecture et faire réfléchir sur le développement durable. Elles s'inscrivent dans le temps scolaire et dans un projet pédagogique rattaché notamment aux cours d'éducation civique ou de dessin. Ce sont les enseignants qu'il faut former à l'architecture en inscrivant cette matière aux programmes des IUFM.

Rechercher l'implication directe des enseignants et pourquoi pas des élèves dans la procédure de programmation des bâtiments scolaires constituerait la meilleure sensibilisation à la démarche architecturale.

Rendez-vous sur www.architecture2007.com

Pour découvrir les réponses des candidats sur les principales orientations qu'ils s'engagent à mettre en œuvre sur les questions qui leur ont été posées :

Logement : au-delà du droit opposable au logement, quelles sont vos propositions en matière de construction de logements sociaux (et autres), avec quels financements et quelles incitations ?

Aménagement urbain : quel contenu donnerez-vous à la politique de la ville et des quartiers sensibles ? Que proposerez-vous pour maîtriser l'étalement urbain ? Quelle place accorderez-vous aux valeurs du développement durable en matière d'urbanisme ? Culture architecturale : pensez-vous utile de mettre en place des politiques de sensibilisations à la culture architecturale dans les écoles, auprès des élus locaux et du grand public ?

Rendez-vous sur www.architecture2007.com

Pour donner vos propres réponses et pour réagir aux propositions des candidats.

ACTUALITÉS

CONSULTATIONS

1 Fédération Nationale des Agences d'Architecture
Appel à idées sur le thème de «la ville négociée»

La FNAU lance cet appel à idées en s'intéressant à quatre grandes familles d'acteurs : les habitants et les usagers, les aménageurs et les opérateurs immobiliers, les entreprises et les milieux économiques, les institutions et les collectivités.

Elle invite ces acteurs à répondre à cet appel en développant un ou plusieurs aspects de la ville négociée à partir de leurs recherches ou de leurs expériences.

Les contributions les plus stimulantes seront publiées et leurs auteurs invités à participer à la 28^e Rencontre Nationale qui va se tenir à Toulouse les 9 et 10 octobre 2007. Ces deux journées s'interrogeront sur les différentes manières de faire la ville et notamment sur celles fondées sur l'écoute, le dialogue et le partenariat.

Date limite de remise des propositions : 15 avril 2007

Pour plus d'infos sur cette rencontre et sur l'appel d'idées : www.fnau.org/appele-idees/

2 Concours de design «le cuivre dans la maison»

L'European Copper Institute et le Centre Italien d'information du Cuivre lancent le IV^e édition de l'exposition «Vivre avec le Cuivre», qui ouvrira ses portes au moins de novembre à Milan. Cette nouvelle édition est précédée d'un concours à 2 voies : l'une consacrée aux étudiants, l'autre destinée aux architectes et aux designers confirmés. Il s'agit de proposer un concept d'objet d'intérieur basé sur l'utilisation du cuivre ou d'alliage de cuivre (bronze, laiton...). Le design des objets présentés au concours illustreront les qualités techniques et esthétiques essentielles du cuivre et de ses alliages.

Les lauréats recevront des prix de 1 500 à 4 000€ et leurs œuvres seront exposées à la Triennale de Milan en fin d'année, dans le cadre de l'exposition «Vivre avec le Cuivre».

Les candidatures sont à déposer jusqu'au 31 mai 2007

Les demandes de participations doivent être envoyées à info@agenziacopyright.it

Règlement du concours disponible sur simple demande.

PROGRAMME EUROPÉEN
SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
DURABLE

L'Apump a conduit un programme européen «La ville étalée en perspectives» de 2000 à 2005, et elle souhaite prolonger l'expérience d'échanges transfrontaliers en poursuivant ses réflexions sur les extensions urbaines dans le cadre d'un nouveau programme européen sur le développement urbain durable.

Une première réunion de travail se tiendra le mardi 17 avril 2007 de 16h00 à 18h00 dans les locaux de l'Apump.

Merci de venir nombreux pour porter ce nouveau projet collectif.

Informations - inscriptions

Pascale Rossard, Chargée de Mission
APUMP - 5 Rue Saint-Pantaléon - 31000 Toulouse
Tél : 05 62 27 24 12 - Fax : 05 61 12 32 16
e-mail : pascale.rossard@apump.org
site : www.apump.org

CAMIF HABITAT
ET LES ARCHITECTES

Une offre unique dans l'univers du bâtiment

CAMIF Habitat propose à ses clients de concevoir leur projet d'aménagement et de rénovation de l'habitat individuel, et de réaliser l'ensemble des travaux jusqu'à leur réception.

Pour cela, CAMIF Habitat a construit pour ses clients un contrat de travaux «clés en main» qui de façon originale dans le domaine de la rénovation d'habitat individuel positionne l'architecte ou le maître d'œuvre comme interlocuteur privilégié et incontournable.

Ce système original permet, en particulier, aux clients de CAMIF Habitat de réaliser, à distance, sereinement, une opération de rénovation.

Une organisation centrée sur la compétence et la proximité des partenaires agréés

Pour réaliser cette proposition originale, CAMIF Habitat repose sur une organisation et des process qui permettent de garantir à ses clients comme à ses partenaires de bonnes conditions techniques et financières de réalisation des opérations.

Le fonctionnement est basé sur un partenariat avec des «maîtres d'œuvre agréés» qui interviennent sur leur secteur d'activité de proximité habituel.

La conception des projets et le pilotage des chantiers sont assurés, sur l'ensemble du territoire, par des partenaires agréés maîtres d'œuvre au sens large, mais dont, aujourd'hui 55 % sont architectes.

CAMIF Habitat propose un agrément sur la base d'appréciation de la cohérence du volume d'activité, des moyens mis en œuvre et du champ de pratique d'un cabinet de maîtrise d'œuvre ou d'architecture.

La réalisation des travaux est assurée par des entreprises agréées par CAMIF Habitat sur proposition des maîtres d'œuvre agréés, entreprises «locales» et principalement artisanales.

Une démarche d'échanges réguliers entre l'Ordre
des Architectes et CAMIF Habitat

2002-2004 : travail autour du contrat CMI

Concernant l'activité de construction neuve, qui a été une activité de CAMIF Habitat complémentaire à la rénovation jusque fin 2006, le Conseil National de l'Ordre des Architectes et CAMIF Habitat ont travaillé entre 2002 et 2004 dans l'objectif de résoudre les questions juridiques qui se posaient pour à la fois répondre aux exigences de la loi sur la construction de la maison individuelle et respecter le code de déontologie du métier d'architecte et de la loi sur l'architecture*.

La solution trouvée s'est concrétisée par la mise en place, en 2004, d'un **contrat de maîtrise d'œuvre spécifique** entre l'architecte et le particulier pour l'étude du projet de construction d'une maison individuelle. Cette solution élaborée par l'Ordre des Architectes et CAMIF Habitat, puis publiée par l'Ordre des Architectes, est applicable depuis, dans son modèle à tous les constructeurs de maisons individuelles confrontés à cette difficulté.

* *Avant 2004, dans le cadre de son contrat de construction de maison individuelle, CAMIF Habitat confiait en sous-traitance à des architectes, des missions de maîtrise d'œuvre pour la construction de maisons individuelles. Cette pratique allait notamment à l'encontre de l'article 37 du code des devoirs professionnels qui précise que le projet architectural ne peut ni se prendre ni se donner en sous-traitance.*

Plus d'informations sur www.camif-habitat.fr

LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE AU PALAIS
DE CHAILLOT

L'ultime étape d'ouverture de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine aura lieu début septembre avec l'accueil du public dans les espaces du musée, de la bibliothèque et des ateliers pédagogiques.

Le public découvrira alors les trois galeries permanentes de la Cité : la Galerie des moulages, présentant des fragments grandeur nature de chefs-d'œuvre de l'architecture française du XII^e au XVIII^e siècles ; la Galerie des peintures, conçue sur le même principe de reproduction à l'échelle 1 d'œuvres picturales marquantes des monuments historiques ; enfin la nouvelle Galerie moderne et contemporaine, consacrée à l'architecture dès 1850 à nos jours.

Mais dès ce mois-ci, seront inaugurées les premières grandes expositions de la Cité dans les nouvelles galeries d'exposition temporaires aménagées par Jean-François Bodin dans le «socle» du Palais du Trocadéro. C'est ainsi que jusqu'au 16 septembre, l'architecture contemporaine sera à la une avec trois expositions :

_Avant-Après. Architectures au fil du temps, fresque architecturale dans une forme et une scénographie qui créent la surprise ;

_Portzamparc. Rêver la ville, exposition monographique sur cet architecte français de notoriété internationale ;

_Génération European, rétrospective des temps forts de 20 ans de concours European.

La Cité se propose d'être un grand centre de diffusion de la connaissance pour tout ce qui a trait à la qualité de l'architecture, à la valorisation du patrimoine et à la préservation de l'environnement urbain.

S'adressant aussi bien au grand public qu'à des acteurs plus spécialisés, la programmation sera diversifiée : expositions permanentes et temporaires, enseignements et ateliers, colloques, débats, projections... Aux spécialistes des domaines de l'architecture et de la ville, la Cité offrira les enseignements dispensés par l'Ecole de Chaillot, une bibliothèque et un centre d'archives.

Un auditorium, des lieux de rencontres, l'ouverture à d'autres formes artistiques, une politique d'échanges internationaux visant à susciter et à alimenter des débats permettront à la Cité de jouer pleinement son rôle de centre culturel pluriel, dédié à la promotion de l'architecture du présent comme du passé.

Plus d'informations : www.citechailot.fr

RÉFORME DE L'URBANISME
COMMERCIAL EN FRANCE

Dans un communiqué de presse commun du 8 février, la Société Française des Urbanistes, l'Ordre des Architectes et la Fédération Française du Paysage proposent une véritable réforme de l'urbanisme commercial en France prenant en compte le développement durable et la cohérence urbaine des projets.

Ces organisations constatent dans le cadre de la Commission de modernisation de l'urbanisme commercial installé le 25 octobre 2006 par Monsieur Renaud Dutreuil, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, que :

_depuis 5000 ans, le commerce a façonné nos villes en étant l'une de ses composantes essentielles ; depuis 50 ans, le commerce désstructure, pour une large part, la Ville.

_le dispositif législatif en vigueur n'a pas pu préserver un équilibre stable entre les différentes formes de commerce.

_il y a actuellement deux poids deux mesures, dans la gestion des territoires à vocation commerciale.

Elles estiment qu'il est possible de réagir et d'orienter autrement le destin de nos villes et de nos territoires. Et elles proposent que désormais soient prises en compte, pour toute décision d'implantation commerciale :

_le développement durable, notamment l'intégration paysagère, la qualité architecturale, mais aussi la desserte par les réseaux de transport public et de voirie, la gestion des déchets, ou encore l'efficacité énergétique ;

_la cohérence urbaine du projet en privilégiant la mise en place de coopérations entre les périphéries et les centres villes, par la mise en place de mécanismes de péréquation financière, ou encore par des obligations d'investissement (transport public, voirie, parc de stationnement) dans les centres villes.

Pour cela, la Société Française des Urbanistes, l'Ordre des Architectes et la Fédération Française du Paysage demandent que :

_l'activité commerciale retrouve sa place au cœur des documents d'urbanisme, et que de ce fait les dispositions législatives d'exception actuelle soient purement et simplement supprimées.

_une telle réforme de l'urbanisme commercial soit mise à profit pour ouvrir un champ nouveau de projets de territoires, à travers les documents d'urbanisme tels les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire, les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'urbanisme.

Téléchargez le projet pour une réforme de l'urbanisme commercial signé par les trois organismes sur : www.architectes.org



AGENDA

LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE RECRUTENT DES PROFESSEURS ET DES MAÎTRES-ASSISTANTS

14 postes d'enseignants et 28 postes de maîtres-assistants sont ouverts dans des concours internes et externes, répartis dans les différentes écoles d'architecture.

L'arrêté du 13 février 2007 autorise au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture (femmes ou hommes) du Ministère de la Culture et de la Communication.

L'arrêté du 16 février 2007 autorise au titre de l'année 2007 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres-assistants des écoles d'architecture (femmes ou hommes) du Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour en savoir plus : www.culture.gouv.fr

Consultez les arrêtés sur Légifrance : www.legifrance.gouv.fr

L'Ensa Toulouse recrute pour la rentrée 2007/2008 des maîtres assistants associés dans les disciplines TPCA (théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine) et Ville et Territoire.

Les CV des candidats accompagnés d'une lettre de motivation doivent être transmis au secrétariat de direction de l'Ensa Toulouse (83 rue Aristide Maillol, BP 10629, 31106 Toulouse Cedex - Tél. : 05 62 11 50 61 - Fax : 05 62 11 50 98) **avant la date du vendredi 20 avril à 12h00 dernier délai.**

Les candidats sélectionnés pour un entretien seront informés fin avril pour une audition dans la première quinzaine de mai.

Pour plus d'infos, www.architectes.org (rubrique petites annonces)

LES ARCHITECTES DE L'URGENCE POINT SUR LEURS DERNIÈRES MISSIONS

Nous vous proposons de vous présenter quelques éléments sur l'avancement des programmes lancés par les Architectes de l'Urgence à Java et au Liban.

Java en Indonésie

Le programme de reconstruction à Java mis en place à la suite de la phase d'urgence et de 1ère assistance, progresse rapidement depuis le 28 septembre dernier, date à laquelle le prototype des maisons envisagées a été démarré.

Rappelons tout d'abord que les Architectes de l'Urgence se sont montrés très actifs dans la 1ère phase pour l'assistance dans l'urgence aux populations victimes du séisme du 27 mai 2006.

Au total 2800 personnes dans 2 districts affectés, Klaten et Bantul ont pu être relogées provisoirement grâce à des tentes ou abris constitués avec des bâches. Du matériel a également été fourni comme des tapis de sol et 16 sanitaires avaient pu être réalisés.

Parallèlement à cette 1ère phase, un programme d'assistance à la reconstruction a été élaboré pour le relogement de plusieurs dizaines de familles sur la localisation de Dukuh, village situé à 10 km de l'épicentre et où 80 % des habitations ont été détruites.

Liban

Dès la fin du mois de juillet 2006, et alors que le conflit était encore très actif, les Architectes de l'Urgence étaient présents au Liban afin d'évaluer les besoins des populations déplacées, de mobiliser les architectes locaux et d'étudier des solutions adaptées au contexte local.

L'objectif fixé était d'aider les populations à revenir dans leur village en leur permettant de retrouver des conditions de vie acceptables. L'approvisionnement en eau est donc vite apparu comme un des problèmes les plus urgents à régler pour permettre le retour de ces déplacés.

Architectes de l'Urgence a donc mis en place un programme de restauration de systèmes d'approvisionnements en eau, financé par la Direction Générale de l'Aide Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO).

Ce programme comprend trois volets :

- _1 la distribution de plus de 500 réservoirs d'eau individuels, pour remplacer ceux qui ont été percés par les éclats d'obus
- _2 la réhabilitation de deux bassins de rétention d'eau de pluie pour l'irrigation
- _3 la reconstruction de deux châteaux d'eau

REUNION RT 2005

le jeudi 26 avril 2007 à 17h00 / Chambre des Métiers et de l'Artisanat
48 avenue de Lattre de Tassigny à Albi

Après les rencontres dans le Gers (le 30 janvier), l'Aveyron (le 5 février), le Lot (le 8 février), l'Ariège (le 8 mars), les Hautes-Pyrénées (le 23 mars), le Tarn-et-Garonne (le 27 mars) et la Haute-Garonne (le 5 avril) est programmée la dernière réunion dans le Tarn le **jeudi 26 avril prochain à 17h00.**

PROGRAMME

> La réglementation thermique : une réponse aux enjeux économiques et environnementaux de la construction neuve. > La RT 2005 : orientations et grands principes. > Tour d'horizon des exigences de la RT 2005 et coup de projecteur sur : la performance de l'enveloppe / la conception bioclimatique / les énergies renouvelables / les équipements. > Un exemple d'application en maison individuelle. > Les conditions d'application de la RT 2005 : responsabilité des acteurs / contrôle de l'Etat / pratiques à améliorer / labels haute performance énergétique / investissements et aides financières. > Une étape vers la réglementation thermique 2010

Animateur : Jocelyne Blaser - DRE - Intervenants : CETE du Sud-Ouest

Les invitations vous parviendront ultérieurement mais inscrivez d'ores et déjà la date qui vous intéresse sur vos agendas.

EXPOSITION

La Ricarda (appropriation temporaire)

Du 31 mars au 3 juin 2007 / au LAIT : laboratoire artistique international du tarn

Michel François, artiste de dimension internationale, a été invité à concevoir une exposition pour le LAIT. Il propose alors de réaliser un film dont le tournage s'est effectué en juillet 2006 à La Ricarda, Casa Gomis. La Ricarda est un film où se croisent et s'entrelacent les points de vues de treize artistes pour constituer une fiction sans récit, un labyrinthe où se perdent les singularités pour laisser apparaître une forme composite et fascinante. *La Ricarda a été construite dans les années 50, par Antoni. Bonet célèbre architecte catalan, à la demande d'un industriel passionné par la musique contemporaine, proche de John Cage de Tapiès et de Miro. Cette architecture s'inscrit dans un environnement dont la réalité actuelle, pollution, voisinage de l'aérogare, bidonville et « quartier chaud » de la périphérie de Barcelone, est emblématique de la vie urbaine.*

Deux lieux d'exposition : **Moulins Albigeois** 41 rue Porta 81000 Albi ouvert tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14h à 19h tel. 05 63 38 35 91, **Hôtel de Viviers** 35 rue Chambre de l'Edit 81100 Castres ouvert tous les jours sauf le lundi et jours fériés de 14h à 19h tel. 05 63 59 30 20

REUNION DE SYNTHÈSE

Autour des 2^e Rencontres Départementales Elus / Architectes

le jeudi 10 mai 2007 / à partir de 17h30 à L'îlot 45

Les 2^e Rencontres Départementales Elus – Architectes en Midi-Pyrénées nous ont permis, avec les acteurs régionaux de la construction publique dans chaque département, de collecter un grand nombre de réalisations présentant un intérêt au regard du développement durable. Qu'il s'agisse de projets volontairement programmés par un Maître d'Ouvrage sensibilisé à la démarche, ou bien que l'approche environnementale ait été proposée seulement en cours d'études, ou encore que ce soit la pratique professionnelle du Maître d'œuvre qui incite et encourage le Maître d'Ouvrage à demander des performances environnementales, les expériences variées qui ont été présentées montrent les avancées en la matière et laissent entrevoir le gisement d'idées restant à exploiter. On constate que, quels que soient les interlocuteurs, et quelles que soient leurs motivations initiales (culturelle, technique, prise de conscience personnelle,...) tous conviennent de la nécessité d'expliquer, d'approfondir et de partager les expériences pour ne pas réitérer les mêmes erreurs, afin d'améliorer la démarche environnementale. Analysons les réalisations, faisons preuve d'imagination, innovons. La démarche environnementale, c'est avant tout de la valeur ajoutée par la réflexion, du pragmatisme, de l'humilité aussi. C'est aussi une volonté claire d'aller de l'avant (notion de « développement ») en suivant cette idée directrice : limiter l'impact environnemental (notion de « durable »). Avec la participation de maîtres d'ouvrage, de maîtres d'œuvre, de l'Ademe, de l'Arpe, du Grecau, de l'Ensa Toulouse et de l'Apump (et le soutien de Point P, Lafarge et Gaz de France).

Marie-Béatrice Azéma, Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

Renseignements : CROAMP - L'îlot 45, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse - Tél. : 05 34 31 26 66



RECONVERSION DE LA GRAVE

Visite : le 22 mai 2007 à 18h00 / Débat : le 5 juin 2007 à 18h30

L'Association des Professionnels de l'Urbanisme Midi-Pyrénées, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et la Fédération Française du Paysage ont souhaité s'inviter dans le débat sur la reconversion du site de La Grave à Toulouse. C'est pourquoi ils vous invitent à participer à :

- _une visite technique du site le **mardi 22 mai à 18h00** (le lieu de RDV sera précisé ultérieurement),
- _un débat public « La Grave, c'est grave ? », en partenariat avec l'AERA le **mardi 5 juin à 18h30** au Centre

RÈGLEMENTATION

DURÉE DE VALIDITÉ DES DOCUMENTS FIGURANT DANS LE DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

DÉCRET N°2006-1653 DU 21 DÉCEMBRE 2006

L'article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation introduit par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 prévoit l'obligation pour le vendeur d'annexer à la promesse de vente ou, à défaut, à l'acte authentique de vente un « diagnostic technique unique ».

Ce décret précise la durée de validité des documents constituant le dossier de diagnostic technique à la date de la promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti :

_Le constat des risques d'exposition au plomb doit être établi depuis moins d'un an.

Si le constat mentionné établit l'absence de revêtements contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par l'arrêté du 25 avril 2006, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à chaque mutation, le constat initial étant joint au dossier de diagnostic technique.

_L'état du bâtiment relatif à la présence de termites doit être établi depuis moins de 6 mois.

Le délai de validité, calculée à partir de la promesse de vente ou de la date de l'acte authentique, est de 6 mois depuis le 23 décembre 2006. Cette durée permet, dans la majorité des cas, de fournir le même document à la promesse de vente et à l'acte authentique sans risque important d'évolution de l'état réel. Les notaires n'ont pas à exiger que soit joint à l'acte de vente un état parasite de moins de 3 mois.

_Le diagnostic de performance énergétique doit être établi depuis moins de 10 ans.

_L'état de l'installation intérieure de gaz, qui devra être joint à partir du 1er novembre 2007, doit être établi depuis moins de 3 ans.

_L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante a une durée illimitée.

Décret disponible sur : www.legifrance.gouv.fr

JURISPRUDENCE

MARCHÉS PUBLICS CLAUSES DE TACITE RECONDUCTION

Dans un marché public, toute clause de tacite reconduction est nulle, tout comme les contrats qui en découlent.

Un marché public ne peut contenir aucune clause de tacite reconduction, sous peine de nullité de la dite clause, mais également des contrats qui en découleraient. En effet, la cour administrative d'appel a qualifié ces derniers de « nouveaux contrats ». À ce titre, les obligations de publicité et de mise en concurrence doivent être effectuées. Ainsi, quelle que soit la procédure de passation du marché, une telle clause doit être vue comme illégale.

En l'espèce, suite à une procédure d'appel d'offres restreint, un marché a été conclu entre la commune de Maisons-Alfort et la société La Périphérique, concernant l'entretien de l'éclairage et des feux de circulation sur l'ensemble du territoire communal. Ce contrat était d'une durée d'un an, avec une clause de tacite reconduction mais limitée à une durée maximale de trois ans. Ensuite, deux marchés sont « nés les 19 juillet 1998 et 19 juillet 1999 de la reconduction du marché initial ». La cour a donc annulé la clause de tacite reconduction du contrat initial, mais également les marchés ne respectant pas les obligations de publicité et de mise en concurrence.

Dans le quatrième considérant de sa décision du 27 février 2007, la cour administrative d'appel de Paris énonce qu'une clause de tacite reconduction d'un contrat qui a pour effet de permettre la passation d'un nouveau contrat sans que soient respectées de telles obligations est nulle.

Cour Administrative d'Appel de Paris, N° 03PA0414, lecture du 27 février 2007, société La Périphérique (marchespublics.com le 16 03 2007)

➤ Retrouvez toute l'actualité nationale et régionale de la profession sur le site de l'Ordre www.architectes.org



ABONNEZ-VOUS !

ABONNEMENT

Bulletin d'abonnement / Pour une durée de 1 an soit 10 numéros.

Nom : Société :
 Prénom : Adresse :
 Profession : e-mail :

Professionnels : 20 € / Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) : 10 €

Bulletin à envoyer accompagner du règlement à : Plan libre / Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse.

Le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées Mensuel A l'initiative de la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition : Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées - 45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / tél. 05 61 53 19 89 fax : 05 34 31 26 69 - Dépôt légal à parution / N° commission paritaire : 1204T 8 2517 / Directeur de la publication : Jean-Manuel Puig / Directeur de l'information : Philippe Vigneu / Rédacteur en chef : Jean-Manuel Puig / Secrétaire de rédaction : Pierre-Louis Taillandier / Comité de rédaction : Nathalie Bruyère, Thierry Chabbert, Marylène Kerlovéou, Dominique Perset, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret. / Informations Cahiers de l'Ordre : Huguette Sié / Coordination : Aurélie Bayol. / Graphisme : Guillaume Chavanne, Emmanuelle Campdoras. ont participé à ce numéro : Françoise Blanc, les étudiantes de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse : Sabrina Caisson, Laure Catugier, Sophie Clanel, Pauline Coudert, So-Yeon Kim, Adeline Labord, Violaine Gaufreteau, Véronique Giraudet, Célia Goujon, Nicolas Memmi, Michel Métayer / Impression : SRI / n° ISSN : 1638 4776 / Pour écrire dans Plan Libre : contactez la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées - 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse. tél. 05 61 53 19 89 - e-mail : ma-mp@wanadoo.fr / La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis. Avec le soutien du ministère de la culture et de la communication / DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute Garonne, la Mairie de Toulouse et du Club des partenaires de la Maison de l'Architecture : ARES Midi-Pyrénées, BPB Placo, comptoir seigneurie gauthier, enia tecsom, imerys T.C, NPN, Pilkington, rehau, technal.



MAIRIE DE TOULOUSE

CIME / CITY

Exposition design

Du 18 avril 2007 au 4 mai 2007 Maison de l'Architecture, L'îlot 45 à Toulouse

L'exposition présente des objets de design créés par neuf étudiantes de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse. Inspirées par la région des Pyrénées et ses spécificités (modes de vie, savoir-faire artisanal, richesse des matières premières, pratiques), ces étudiantes ont choisi de promouvoir cette région et ses acteurs à travers la réflexion sur les objets et de poser ainsi un nouveau regard sur ses nombreuses facettes. Les prototypes ont été réalisés en partenariat avec les entreprises et les artisans de la région. Les projets créés s'appuient sur les matériaux, les sites, les pratiques et les souvenirs des Pyrénées afin de remoderniser son image. Pour cela, les objets ont été décontextualisés et replacés dans un autre cadre, celui de la ville où ils prennent un autre statut.



VOIR LES PYRÉNÉES AUTREMENT

Considérant un tableau qui représentait des objets aux formes capricieuses, Monsieur Keuner constatait qu'il en allait de certains artistes comme de beaucoup de philosophes : s'ils s'attachent à la forme, ils en oublient la matière. Et lui-même, chargé par un jardinier de tailler un laurier en boule, coupa et coupa, tant et si bien que, le travail terminé, la boule existait, mais le laurier avait disparu. Monsieur Keuner n'a pas visité les Pyrénées. Comme son inventeur, Bertolt Brecht, ne lui en a pas donné l'occasion, il ne reste plus qu'à imaginer à sa place quelle vision il en aurait eue, lui un homme de la ville, de surcroît réaliste. Neige et bois. Laine et galets. Des isards sur l'ardoise.

Michel Métayer

Directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse

Exposition du 18 avril 2007 au 4 mai 2007 - entrée libre du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00
L'îlot 45 - Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées - 45, rue Jacques Gamelin 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl: ma-mp@wanadoo.fr



berger
mouton
brebis
forêt
nature
eau
torrent
le pays toy
comminges
pic du midi
cheminée
laine
galet
bois
ardoise
balise
authenticité
fontes des neiges
chasseur
pèlerinage
randonnée
ruisseau
pierre
lourdes
cairn
froid
escalade



Le « Tapi T-House » (Sabrina Caisson)
est un objet hybride entre le tapis et le canapé, il a été réalisé à partir d'une technique artisanale et de fabrication des tissus des Pyrénées : la laine bouillie. Emmittoufflé, on partage un moment agréable entre amis dans sa maison où l'on retrouve les sensations de chaleur et de contacts corporels liés à la montagne.



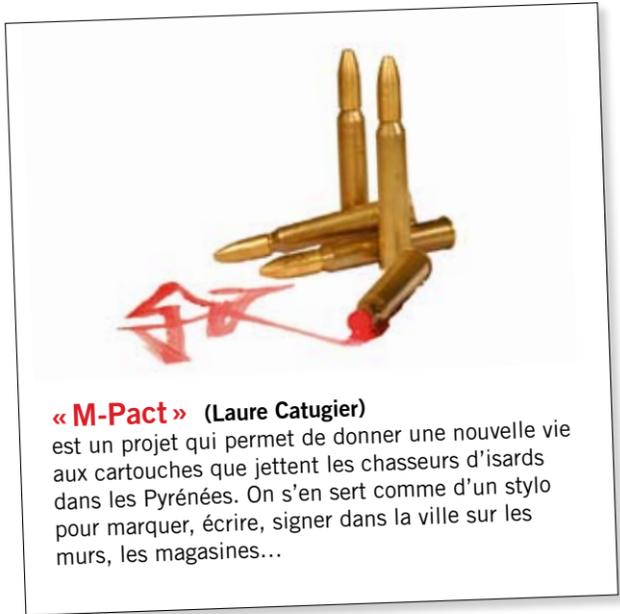
La « Boule de neige » (Pauline Coudert)
communique l'image et le souvenir des Pyrénées. En la manipulant on retrouve des sensations liées à la montagne et on peut entendre le crissement des pas dans la neige, ou bien se souvenir en la regardant de batailles de neige...



Le « Balu-lunch » (Adeline Labord)
reprend l'image du berger qui transporte avec lui ses outils et sa nourriture, cette vie évoque la simplicité des gestes du quotidien. Aujourd'hui la vie citadine est devenue très mobile et se succèdent temps de repas, de travail... Pour faciliter nos modes de vie, inspirons-nous des gestes d'autrefois et retrouvons cette simplicité dans nos pauses déjeuner au bureau.



La « Bouillotte minérale » (So-Yeon Kim)
est un produit constitué de galets qui font partie du paysage pyrénéen et de ses ruisseaux. Ils ont la particularité d'être doux au toucher car ils ont été polis et lissés par l'eau. Aujourd'hui on s'en sert pour se chauffer ou se rafraîchir car ils gardent aussi bien le chaud que le froid.



« M-Pact » (Laure Catugier)
est un projet qui permet de donner une nouvelle vie aux cartouches que jettent les chasseurs d'isards dans les Pyrénées. On s'en sert comme d'un stylo pour marquer, écrire, signer dans la ville sur les murs, les magazines...



« Chair Woods » (Violaine Gaufreteau)
reprend la vision du mobilier massif et rustique des Pyrénées mais le réintroduit dans un mode de production, à travers une méthode de découpe qui renvoie à une simplicité de gestes. C'est donc la personne qui découpera elle-même le rondin de bois et produira son mobilier.



Le « Tournus » (Célia Goujon)
est un objet en bois qui s'inspire du savoir faire des tourneurs. Le principe a été de fabriquer une pièce sculptée autour d'axes décalés et non de générer une pièce aux formes traditionnelles. Ainsi il est posé à l'horizontal et on peut y ranger des magazines.



Le « Luminous » (Véronique Giraudet)
est une nouvelle forme qui remplace les cierges qui brûlent tous les jours à Lourdes dans ce haut lieu de pèlerinage. Il conserve le geste et la symbolique du cierge tout en modernisant l'image de l'église.



L'« Ardoisimètre » (Sophie Clanet)
est un nouveau balisage qui utilise un matériau solide et durable, l'ardoise que l'on trouve dans les Pyrénées. Ce balisage respecte mieux un site naturel prisé par les randonneurs.

_DESIGN ET ARTISANAT

Les étudiantes de la section design de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse ont travaillé sur la relation entre design et artisanat à partir d'un véritable cahier des charges fourni par la maison d'édition Design Pyrénées. Ce thème est-il d'actualité de nos jours ? Un rapide parcours dans l'histoire du design permet de venir éclairer le débat suscité par ce travail.

Le début du design s'encre dans une époque où naît l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. L'encyclopédie montra la production et en particulier celle mécanique. Elle fut possible grâce à des machines n'ayant comme sources énergétiques que des forces naturelles : énergie musculaire de l'homme ou de l'animal, force du vent ou de l'eau.

L'utilisation du moulin à eau entraîne les manufactures et les fabriques à s'établir dans le creux des vallées. Les lieux d'habitation partent des endroits protégés, notamment des montagnes pour aller vers des points précis situés aux noeuds de plusieurs infrastructures.

La machine à vapeur (locomotive) et la production industrielle de rails ont permis la mise en place d'un réseau ferré ce qui entraîna une nouvelle structuration du territoire, des villes et de la société. Les lieux de fabrication s'implantèrent à la périphérie des villes où la main-d'œuvre était abondante et peu coûteuse.

Au XIX^e siècle, les moyens de conception et de production spécifiques à l'aire industrielle se concrétisèrent, sous-tendus par l'idée que l'avenir de l'humanité passait désormais par le progrès technique.

La lutte des classes, le mouvement ouvrier et les théories socialistes se développèrent, en même temps que la remise en cause de l'environnement produit par la société industrielle.

Très critiquée, la production industrielle des objets s'affirma par ces propriétés spécifiques.

La production en série et la distribution des objets peu coûteux apportèrent de la plus-value à leurs initiateurs.

De nombreux mouvements artistiques se basèrent sur le principe de la qualité issue de l'artisanat contre l'industrialisation. Des modèles prestigieux ancrés dans le passé sont ainsi défendus, allant vers une réconciliation de l'homme avec la nature et ignorant les progrès technologiques.



Indifférente aux débats qu'elle suscite, la production d'objets pour la vie quotidienne, comme la chaise de Michael Thonet montre que la production en série peut atteindre de grandes quantités : 50 millions d'exemplaires de la fameuse chaise N°14 (dite "Bistrot") vendus entre 1859 et 1930.

Elle montre aussi que sa qualité formelle, inhérente aux moyens spécifiques de sa production, peut rivaliser avec le savoir-faire artisanal. Tous ces objets générateurs de nouveaux usages sont la conséquence du développement remarquable des sciences et des techniques. La priorité est donnée à l'utilisation que l'on en fait, le décor est réduit au minimum. L'idéologie fonctionnaliste selon laquelle "la forme suit la fonction", de Louis Sullivan naît. La distinction entre "fonctionnalisme" et "rationalisme" donne lieu au débat du design, débat toujours d'actualité, concernant cette distinction fondamentale. Le design devient une discipline.

"De nombreux mouvements artistiques se basèrent sur le principe de la qualité issue de l'artisanat contre l'industrialisation. Des modèles prestigieux ancrés dans le passé sont ainsi défendus, allant vers une réconciliation de l'homme avec la nature et ignorant les progrès technologiques..."

L'évolution des débats pris forme en 1907 avec l'association du Deutscher Werkbund qui fut fondée à Munich par Hermann Muthesius pour la promotion d'un nouveau cadre de vie, illustrée par ces deux exemples :

- La cuisine de Frankfurt. L'évolution de l'aristocratie vers la bourgeoisie diminuera le personnel de maison. Les maîtresses de maison durent rentabiliser leur temps de fabrication des repas, et des espaces de stockage des aliments. Après des études sur les mouvements que la ménagère ef-

fectue, l'espace qu'elle utilise et les matériaux à mettre en oeuvre, un nouveau cadre de vie d'une femme "libérée" est posé dans la cuisine laboratoire ; c'est d'ailleurs sensiblement le même qu'aujourd'hui.

- La collaboration entre Peter Behrens, Architecte, et l'entreprise d'électromécanique, l'AEG (Allgemeins Elektrizitäts-Gesellschaft) fut le premier exemple de "design global", allant des nouveaux produits, à la communication, des emballages, aux espaces de vente et de fabrication etc...



Le Deutscher Werkbund fut précurseur de l'école du Bauhaus dont Walter Gropius était membre. Les débats au sein de l'association furent virulents, ils tournaient autour du problème de la standardisation. Au moment de la création du Bauhaus en 1919, Gropius voulut poser les premiers modèles d'habi-

tat d'un temps moderne. Il affirma la standardisation comme principe de base d'une démocratie pour tous les hommes. Les arts et l'artisanat durent se rapprocher de l'industrie par un processus de création standardisée. "À l'avenir, le domaine artisanal se retrouvera principalement dans les étapes préparatoires, élaborant de nouveaux prototypes expérimentaux pour la production en série".^[1] Art et technique sont une nouvelle unité, l'architecture et le design passent d'une assise artisanale à une assise technique.





L'école d'Ulm en 1955, radicalisa l'approche de ces problématiques, ancrant le design dans un processus industriel scientifique. À cette époque, il ne s'agit plus de trouver de nouvelles formes aux objets de demain mais de mettre en place l'industrialisation. "Avec la révolution scientifique et

"Le travail qu'ont entrepris les étudiants est un re-questionnement de l'artisanat dans un contexte économique incertain où la production industrielle à tendance à l'exil. Il consiste à définir le rôle des modèles d'artisanat spécifique à un territoire particulier : les Pyrénées...,,

technique, le plein développement des hommes, de leurs capacités de recherche, d'invention, d'innovation, de création, est non seulement le meilleur moyen de reproduire les forces productives de la société : il devient la condition nécessaire du progrès de la civilisation".^[2]

Cela induit une automatisation qui réduit la production directe et repousse l'activité de l'homme dans les étapes pré-productrices. L'objectif fut d'accéder à la libération de l'homme pour qu'il puisse se consacrer à la découverte scientifique et à la création. Puisque désormais les machines peuvent assurer la production, cela permet de dégager du temps libre pour des activités non-aliénées ou créatrices. De ce fait, les notions de temps libre et de croissance sont intimement liées. Ce qui est important ce n'est plus le cadre de vie mais la croissance industrielle.

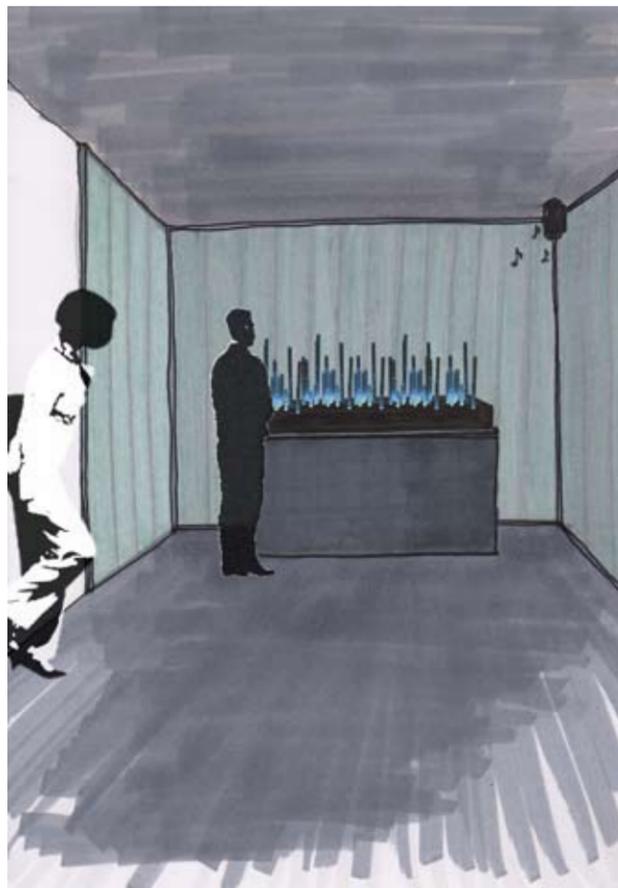
Les années 70 voient de vastes mouvements de contestation, notamment en Italie avec le Design Radical. Il a permis de reposer la question de l'homme dans son cadre de vie : les membres de ce mouvement ne voulaient pas se confronter

à la production en série de leurs idées. De ces expérimentations naquit dans les années 80, le Design Italien synonyme de "nouvel artisanat". Ce mouvement pose une réflexion sur des productions diversifiées d'un standard personnalisé ou d'un non-standard. Le non-standard peut devenir un standard

"L'objectif fut d'accéder à la libération de l'homme pour qu'il puisse se consacrer à la découverte scientifique et la création. Puisque désormais les machines peuvent assurer la production, cela permet de dégager du temps libre pour des activités non-aliénées ou créatrices...,,

de demain ceci dans un mouvement continu. Le Design Italien parla d'espace et d'"ambiante" de "casa calda" coupant avec la notion d'architecture de l'époque moderne. Un projet(to) postmoderne, capable de "digérer" tout pour créer une société en évolution perpétuelle, évolution basée sur la personne comme entité. Désormais, c'est la demande qui détermine la production. Ces mêmes années verront apparaître aux États-Unis en particulier, les premiers mouvements environnementalistes qui remettent en cause le développement des sociétés industrielles.

En 1983, dans la présentation du programme du master de la Domus Academy, l'École du Design Italien, il était clairement écrit : "Un nouveau projet social : [...] Il est surtout néces-



saire de trouver de nouvelles valeurs et de rêver à des nouveaux mondes qui soient convenables, mais aussi possibles et attrayants. Les responsabilités se lient à la dimension éthique que l'activité industrielle doit assurer dans le cadre des problématiques soulevées par la question de l'environnement et par la question sociale".^[3]

Il était significatif que l'École propose un Master de recherche en troisième cycle à partir d'un recrutement international. Il ne s'agissait pas de "notoriété" mais d'une volonté d'avoir, grâce à des systèmes de candidatures variés, des personnes de

nationalités différentes, de cultures et de formations diverses (artisan, architecte, designer). Le programme était basé sur la confrontation des individus déjà formés aux pratiques du design pour débattre des projets sociaux de demain dans les scénarii de la mondialisation.

Comme c'est écrit dans le catalogue de cime/city : le lien qu'entretiennent les hommes avec les objets du quotidien et avec leurs espaces n'est pas simplement fonctionnel mais passe par des modèles plus complexes. Car l'espace et l'objet mettent en crise la production, les images, la représentation de la société et les individus. Le design, s'il n'est pas une réponse purement formelle et technique, s'il répond à la société dans laquelle il est créé, se place dans une remise en question, un mouvement de critique perpétuelle pour arriver à énoncer un possible pour demain.

Le travail qu'ont entrepris les étudiants est un re-questionnement de l'artisanat dans un contexte économique incertain où la production industrielle à tendance à l'exil. Il consiste à définir le rôle des modèles d'artisanat spécifique à un territoire particulier : les Pyrénées. Nous entendons par territoire une culture, des traditions, des usages, il semble important de renouer le lien entre ces activités et de l'inscrire dans une action globale permettant une nouvelle identité.

Les étudiantes de dernière année de la section design de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse, 2006-2007. Travail effectué au cours de leur 4^e année.

Remerciements à l'ensemble des enseignants de Design.

[1] Apollon dans la démocratie, La nouvelle architecture et le Bauhaus - Walter Gropius, Edition exclusive Weber (p.122), 1969. [2] "Architecture et révolution scientifique et technique", Claude Schnaidt, in Catalogue exposition l'école d'Ulm : textes et manifeste, (p.15) Edition Centre Gorges Pompidou, 1988. [3] Master International de design - Domus Academy, présentation de programme 1983.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
le 18.04.2007 / 18h30 à L'îlot 45

> **présentation par Nathalie Bruyère**, designer et professeur à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse

> **création et scénographie** : Sabrina Caisson, Laure Catugier, Sophie Clanet, Pauline Coudert, So-Yeon Kim, Adeline Labord, Violaine Gaufreteau, Véronique Giraudet, Célia Goujon.

Un cocktail-fooding sera offert pour cette occasion.

FORMATION

LA FORMATION CONTINUE

1 FORMATION DES SALARIÉS

NOUVEAUX DROITS

La loi du 7 mai 2004 a réformé le champ de la formation professionnelle et a créé des droits nouveaux pour les salariés :

> Droit individuel à la formation - DIF

Ce droit permet à tout salarié à contrat à durée indéterminée ayant au moins un an d'ancienneté d'acquies chaque année un droit à la formation de 20 h, cumulable sur 6 ans.

Les salariés en contrat à durée déterminée et à temps partiel acquies des droits au prorata du temps travaillé.

> Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet à toute personne pouvant justifier d'une expérience professionnelle (salariée, non-salariée ou bénévole) de trois ans au moins, de faire reconnaître cette expérience par l'obtention d'un titre, d'un diplôme à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification. Pour faire cette démarche le salarié peut obtenir un congé pour validation de 24 heures, consécutives ou non, ou utiliser son droit individuel à la formation (DIF). Il peut aussi bénéficier d'un accompagnement.

FINANCEMENT OPCA-PL

C'est l'organisme destiné à promouvoir et à financer la formation professionnelle des salariés des professions libérales. Chaque année, sur proposition des représentants employeurs et salariés de la profession, sont décidés les stages qui seront financés et leur montant.

L'OPCA-PL prend en charge les frais pédagogiques (participation variable en fonction de la nature du stage). Dans certains cas, il participe aux frais de transport, d'hébergement et de salaires. La demande de financement doit être effectuée avant le début de la formation pour bénéficier d'une prise en charge.

> Formations d'adaptation au poste de travail

Ces formations doivent obligatoirement se dérouler pendant le temps de travail et elles peuvent se réaliser sur le lieu de travail.

_bureautique, logiciels professionnels et comptables : initiation et perfectionnement

_cao / dao

_images de synthèse

> Formations liées à l'évolution des emplois ou au maintien dans l'emploi.

Ces formations ne sont pas prises en charge lorsqu'elle se déroulent sur le lieu de travail.

_actualisation des connaissances techniques (ces formations traitent les savoir faire liés au cœur du métier)

_actualisation des connaissances non techniques (secrétariat, accueil, communication)

_comptabilité

_langues étrangères : l'étude d'une seule langue est prise en charge par collaborateur et par an et elle doit être motivée par l'employeur.

> Développement des compétences

La formation n'est pas prise en charge lorsqu'elle se déroule sur le lieu de travail.

_coordonnateur SPS et renouvellement

_formations diplômantes

Pour plus d'informations : www.opcapl.com

2 FORMATION DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL

La profession libérale se doit d'entretenir et d'améliorer sa compétence. Ce devoir est inscrit dans le code des devoirs professionnels en son article 4. La loi du 31 décembre 1991 portant sur la formation continue des travailleurs indépendants et des professionnels libéraux a fait obligation à chacun de s'acquies de la contribution à la formation professionnelle (CFP) qui est recouvrée par les Urssaf et appelée sur le bordereau d'allocations familiales (0,15% du plafond annuel de la sécurité sociale).

FORMATIONS POUVANT ÊTRE FINANCÉES EN 2007

A Les Formations Prioritaires : il s'agit de « toute formation directement liée à la pratique professionnelle ». Toute formation citée ci-dessous d'une durée inférieure ou égale à deux jours (avec un minimum de 6 h par jour) sera prise en charge en non prioritaire.

> Nouveaux marchés et pratiques professionnelles :

_coût global

_développement durable et déclinaisons (HQE, bois, solaire, H et E...)

_AMO et programmation

_formation à l'export

_convention collective

_nouveau code des marchés publics

_formation au tutorat

_maison individuelle (dans le cadre de la NF MI AA)

> Nouvelles pratiques d'exercice :

_certification MPRO

_management ou coaching d'agence

_prise en compte de tous les handicaps

_Architectes de l'Urgence

> Insertion professionnelle : parcours carnet métier

_jeunes architectes - carnet métier

B Les Formations non Prioritaires : il s'agit de « toute formation relative à l'exercice professionnel » - Attention, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive -

_requalification urbaine

_EDI et NTI

_opc

_gouvernance, concertation - prise de parole,

_amiante,

_sps (formation initiale et recyclage niveaux 1, 2 et 3),

_loi SRU,

_expertise judiciaire,

_pathologie de la façade,

_états parasitaires du bois

_plomb et produits dangereux

_chantier

_réhabilitation

_cao / dao

_montage d'opérations immobilières

_jury de concours

_gestion financière et patrimoniale

_nouveau code des marchés publics

_marchés de maîtrise d'œuvre

_études sur Site (à la seule condition qu'elles soient accompagnées de conférenciers rémunérés)

_formation Internet,

_formations spécialisées

Observations

_seules les formations sont prises en charge, les journées d'information étant exclues de toute forme de participation de la part du FIF PL

_les formations diplômantes ne sont pas prises en charge

_les formations en informatique bureautique (Word, Excel, Ciel Compta,...) ne sont définitivement plus prises en charge

Attention : seules sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6h00 sur une journée ou cycle de 8h00 par module successif de 2h00 minimum.

FINANCEMENT FIF-PL

Pour avoir une chance d'obtenir un quelconque remboursement, vous devez adresser un formulaire de demande de prise en charge dûment complété avant le dernier jour de formation avec :

_devis de l'organisme de formation ou convention de stage

_programme détaillé de la formation

_photocopie de l'attestation de versement de la CFP ou attestation d'exonération de cette contribution

_relevé d'identité bancaire

Pour plus d'informations : www.fifpl.com ou tél : 01 55 80 50 00

PROGRAMME DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE PÔLE RÉGIONAL DE FORMATION MIDI-PYRÉNÉES POUR 2007

1 LES VILLES ET LES TERRITOIRES

> Architecture, urbanisme et production du paysage*	CIFCA
> La nouvelle réforme du code des marchés publics	GEPA M-P
> Villes et territoires ruraux	CAUE 32

2 RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN

> Bâti patrimonial*	CAUE 32
---------------------	---------

3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

> Aménagement et développement durable	CAUE 32
> Architecture et haute qualité environnementale*	CIFCA
> Bois, architecture et construction*	GEPA M-P
<i>Des matériaux et techniques pour un développement durable</i>	
> La maison individuelle durable*	CIFCA

4 L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

> La prise en compte du handicap*	GEPA M-P
-----------------------------------	----------

5 THEMES COMPLEMENTAIRES D'INNOVATION

> Assistance à maîtrise d'ouvrage*	GEPA M-P
> Les architectes et la commande privée*	CIFCA
> Dématérialisation des procédures d'appels d'offres*	CIFCA
> Formation pour les architectes nouvellement inscrits au tableau de l'Ordre**	CIFCA
> La programmation architecturale*	CIFCA

* subventionné par la DAPA - ** subventionné par la DAPA et l'Ordre

RAPPEL

1 LES ARCHITECTES ET LA COMMANDE PRIVÉE : VENDREDI 1^{er} ET SAMEDI 2 JUIN 2007 (*)

2 LA MAISON INDIVIDUELLE DURABLE : JEUDI 14, VENDREDI 15, SAMEDI 16 JUIN 2007 (*)

3 LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE : VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 JUIN 2007 (*)

(*) Informations communiquées dans le précédent numéro de Plan Libre
retrouvez les fiches sur www.architectes.org/rubriqueformation

DIEU ET LE MECCANO

A Pierre Parat¹, d'une modestie exemplaire lors d'une de ses interventions voici quelques temps au centre Georges Pompidou, Frédéric Migayrou² essayait de faire dire que son architecture se singularisait par son honnêteté constructive, que ce soit par le traitement de la structure ou celui des matériaux, dans des années où, marquées par la standardisation et la production massive de logements, cette question était passée au second plan. Essayant de couper court aux éloges, Parat concéda tout de même qu'il n'aimait pas les immeubles de bureaux d'aujourd'hui, sorte de «boîtes» où, je cite, il estimait que tout était «capoté», «caché».

Le propos n'est pas neuf hélas, bien des architectes en quête de légitimité artistique, se réclamant de cette «vérité constructive», sorte de fil d'Ariane parmi l'univers des formes possibles, de ligne de conduite. Message que d'aucuns jugeront un peu éculé, certes, si d'autres l'utilisent encore pour dévaluer le travail de certains confrères, alors que l'argument structurel ressurgit en effet régulièrement au cours de l'histoire, comme nous le verrons plus loin. Il s'agit là bien entendu d'un débat purement interne à la profession, totalement étranger au profane.

La vérité constructive, être vrai selon la structure, c'est utiliser et montrer éléments de constructions ainsi que matériaux pour ce qu'ils sont, tant en ce qui concerne leur nature, leur aspect, que leur mode d'action véritable. «La colonne dit «attention je porte!» le boulon, le câble montrent ostensiblement leur efficacité mécanique (...) - tel je me montre, tel j'agis, tel je suis - pourrait être la devise emblématique de la vérité constructive signe³» tant galvaudée par le mouvement High Tech. Par delà l'expression du matériau, nul n'ignore que la grille structurelle sert de grille de composition à bon nombre d'architectes, satisfaisant à des critères tant économiques que constructifs, facilitant l'interchangeabilité des différents éléments de programmes et l'adaptation même du projet aux modifications de cahier des charges susceptibles d'intervenir dans le développement d'une opération.

La question de la construction et de son expression est évidemment centrale en architecture, et largement récurrente au cours de l'histoire, opérant par des retours réguliers vers une conception de l'architecture marquée par plus de lisibilité constructive, évacuant au passage les formes jugées sans rapport avec le véritable travail des structures. Le Mouvement Moderne procède pour partie d'une telle attitude, évidemment le Mouvement High tech; sans parler du rationalisme constructif d'un Viollet Leduc remettant au XIX^e siècle le gothique à l'ordre du jour, ni oublier un certain néo-classicisme renouant au XVIII^e avec l'Antiquité grecque dans un souci de plus grande véracité architectonique et constructive.

Mais il faut avoir appris à lire le travail des forces qui s'exercent dans le bâtiment, langage relativement simple mais inconnu du profane, pour être sensible au spectacle de la structure dont celle-ci, haubans, poutres, arcs et autres croisillons, est le théâtre et l'expression. La plupart des gens n'aiment pas l'architecture du centre Georges Pompidou, l'extérieur moins que tout le reste, en ignorent tant la signification que la filiation dont il est issu.

Et pourtant, si la filière «technologique» à base de verre et de métal suscite bien peu de sympathie, charpente bois, poutres au plafond d'un appartement ancien ou d'une demeure rustique, colombages, éléments éminemment structurels s'il en est, sont en revanche à l'origine d'un enthousiasme jamais démenti. Est-ce dame nature qui, s'insinuant dans nos logis sous l'aspect de ce matériau chaleureux, le bois, provoque un tel sentiment ? Comme cet arbre de pierre déguisé en colonne - dorique, ionique ou corinthienne qu'importe- sans lequel le classicisme n'est rien...

Mais cette faveur quasi-unanime dont l'architecture de pierre classique ou néo-classique jouit auprès du public, ne peut certes s'expliquer par la seule métaphore naturelle. Peut-on d'avantage l'attribuer à la seule justesse des proportions, au rapport des parties, du détail à l'ensemble qu'unit une même loi géométrique élémentaire - idée chère à la renaissance⁴ - sans mentionner la force évocatrice des colonnes, la puissante massivité des entablements, l'assise tranquille le port majestueux des arcs ? Autrement dit, ne doit-elle pas une part de son succès à sa lisibilité constructive ou même à la lecture métaphorique (frontons, pilastres, triglyphes) qu'elle propose de la structure ? Le classicisme séduit-il nombre d'entre nous par ses qualités «d'ordre, de mesure et d'équilibre⁵», la nomenclature de la composition architecturale classique (base, fût, chapiteau, clef, architrave) n'en réfère-t-elle pas moins au constructif.

Il semble donc bien que les gens soient plus sensibles à ce type d'expression constructive, caractérisée par sa masse et son opacité, que de l'esthétique industrielle et de la transparence. Les caractères anthropomorphiques ne font bien sûr rien à l'affaire. Bien qu'il soit toujours tentant de renouer avec le mythe d'un modèle parfait, d'essence divine ou naturelle (ce qui est à peu près la même chose) calquant ses proportions sur les mesures du corps humain, patiemment mis au point depuis l'antiquité puis sous la Renaissance. Idée avec laquelle Le Corbusier lui-même n'était pas sans flirter avec une certaine ambiguïté, puisqu'il attribuait la réussite des premiers bâtisseurs à l'utilisation qu'ils avaient faites de telles mesures⁶. Aurait-il d'ailleurs sans cela inventé Le Modulor... ?

F.Nicolas Memmi, architecte

«La question de la construction et de son expression est évidemment centrale en architecture, et largement récurrente au cours de l'histoire, opérant par des retours réguliers vers une conception de l'architecture marquée par plus de lisibilité constructive....»

¹ Andrault et Parat auteurs notamment du Palais Omnisport de Paris-Bercy.

² journaliste.

³ C. SIMONNET, L'architecture ou la fiction constructive, Paris, Les Editions de la Passion, 2001, p.55

⁴ H. WÖLFFLIN, Baroque et renaissance, Paris, Gérard Montfort Editeur, 1988, p.83-87

⁵ A.PICON, Claude Perrault ou la curiosité d'un classique, Paris, Picard Nov.1988, p.157

⁶ LE CORBUSIER, Vers une architecture, Paris, Editions Vincent, Fréal & Cie, 3^e éd^o 2^e trim.1966, p.53-55.

CONFÉRENCE

Par Robert Venturi et Denise Scott Brown, architectes

Mardi 24 avril 2007 18h Salle du Conseil de l'Hôtel du Département de la Haute-Garonne

«L'architecture comme paradoxe dans le complexe urbain: vive la forme architecturale comme symbolique et la technologie architecturale comme universelle dans notre époque maniériste» Robert Venturi

Robert Venturi développera la pertinence de l'approche maniériste - même sa nécessité - pour une architecture qu'il décrit «comme paradoxale dans l'ère de l'information et qui puisse créer de l'urbanité à travers la communication : une architecture comme paradoxe dans le complexe urbain, où sont juxtaposés universalité et multiculturalisme ; c'est-à-dire l'architecture dont la technologie - essentiellement électronique - est liée à l'universalité et dont les surfaces engagent le symbolisme - essentiellement multiculturel... Le monde n'est-il pas devenu à la fois petit et complexe, ne doit-on pas reconnaître cela dans notre architecture aujourd'hui alors que nous sommes explicitement engagés dans l'universel et le multiculturel ? N'est-il pas question plutôt de "à la fois" que de "ou/ou" ? Les formes d'expressionnisme abstrait ne définissent plus notre esthétique... Les différences d'aujourd'hui sont basées plus sur des variétés de culture que sur des provincialismes contextuels ; ne doivent-elles pas être «explicitement» plutôt «qu'incidemment» différentes, reconnaissant et permettant ainsi des traditions multiples et encourageant une tolérance explicite pour contribuer à des "architectures" valides et vivantes. Vive la variété culturelle ! Vive l'éclectisme ! ...

«Quelques projets récents» Denise Scott Brown

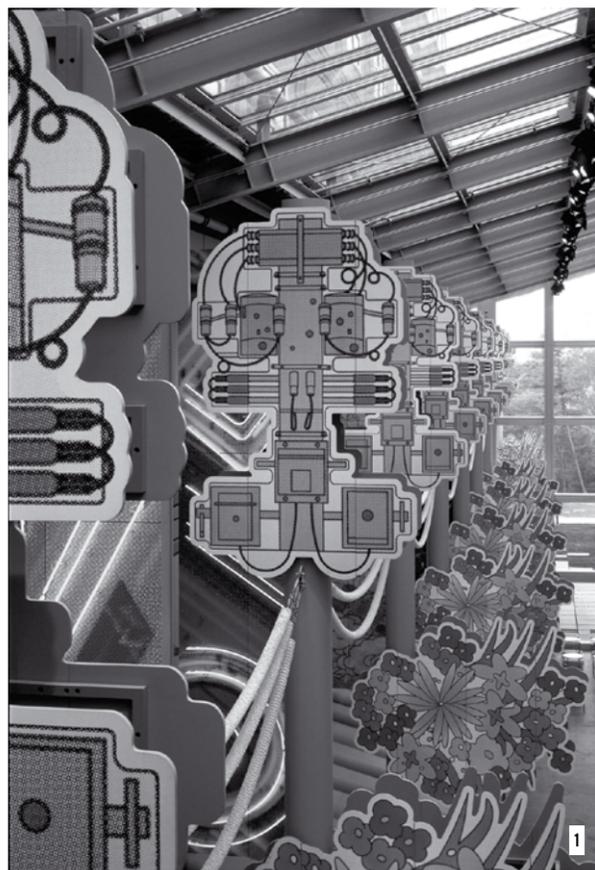
Denise Scott Brown illustrera à travers plusieurs de leurs projets récents une méthode de conception basée sur des préceptes issus de la planification urbaine économique et des transports et au regard d'une réévaluation des contraintes fonctionnelles et contextuelles.

Conférence à deux voix, celle de Denise Scott Brown et de Robert Venturi, à l'occasion de leur venue à Toulouse pour les travaux du jury du projet d'extension de l'Hôtel du département de la Haute-Garonne. Deux voix croisées qui accompagnent, à travers une œuvre écrite et de grandes réalisations, la culture architecturale depuis plus de quarante ans. Deux voix qui continuent de questionner aujourd'hui, comme à l'époque de la crise du mouvement moderne à la fin des années cinquante ou de la découverte de la nouvelle culture des mass media des années soixante, notre temps fragmenté, hétérogène ...

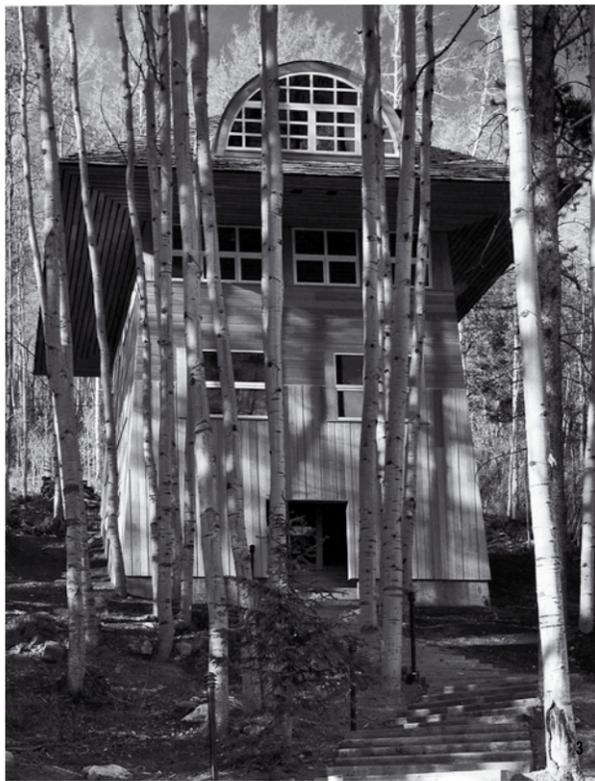
Depuis le premier ouvrage de Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture*¹, publié en 1966 et celui de *Learning from Las Vegas or the Forgotten Symbolism of Architectural Form*², écrit avec Denise Scott Brown et Steve Izenour, publié en 1972, la pensée, l'œuvre et le métier s'expriment à travers ce regard qui veut «reconnaître une architecture pour aujourd'hui qui ne soit pas idéologiquement correcte... rhétoriquement héroïque... théoriquement prétentieuse... ennuyusement abstraite... technologiquement obsolète...»³.

Plus de quatre cents projets ont été élaborés par Robert Venturi et Denise Scott Brown, assistés de leurs partenaires, depuis 1957. Dès les années 70, ils deviennent célèbres internationalement, les critiques les décrivent au début des années 80 «comme les architectes les plus influents et les plus suivis d'Amérique»⁴. Bénéficiant de leur renommée, continuant et amplifiant une pratique qui montre la cohérence de leur approche et qui fait écho à leurs travaux théoriques, largement publiés en Amérique et dans de nombreux pays, ils ont produit ces dernières années un ensemble de grands projets d'urbanisme et de bâtiments publics conséquents (musées, édifices universitaires, hôpitaux) parmi lesquels l'Hôtel du département de la Haute-Garonne en 1999.

L'origine multiculturelle de chacun d'entre eux - italo-amé-



ricaine, quaker, socialiste pour l'un, juive de Lituanie née en Afrique du Sud, émigrée en Angleterre et aux USA, pour l'autre - fonde une sensibilité qui s'exprime dans une esthétique où



le pluralisme oriente leur travail commun ; appréhension de la réalité inspirée par un regard poétique, nourri du goût pour l'équivoque et la complexité. «Nous cherchons à faire une esthétique qui se confronte aux changements rapides et au pluralisme; avec le fait que nous n'avons pas une culture unique du goût mais plusieurs»⁵. Le regard attentif sur la banalité et l'ordinaire de la ville, qui nous entoure, rencontre une culture savante, issue de la connaissance de l'architec-

ture et de la ville européennes, de la culture contemporaine américaine, des sciences sociales et des disciplines urbanistiques, des pratiques artistiques du XX^e siècle, en particulier celle du Pop art ; c'est le matériau même des projets. La référence au maniérisme y est un véritable moteur, générateur de concepts, culture critique qui accompagne leur démarche tout entière: «le maniérisme est une approche - où l'on peut dire : vous reconnaissez un ordre, un ordre existant, ensuite vous cassez cet ordre - hors de ses sophistications, parfois hors de ses naïvetés - et vous terminez avec une signification qui peut être complexe, dissonante et ambiguë»⁶

Habités d'une préoccupation sociale constante, dans la grande tradition philosophique nord-américaine du réformisme libéral, et d'une conception profondément humaniste, ils travaillent sur le symbolisme à travers «l'iconographie» qui rend possible l'existence de l'architecture comme signe et communication, plus que comme espace et structure. Vision critique s'exprimant dans la mise en œuvre de bâtiments faits de blocs et de formes «génériques», qui deviennent medium pour une symbolique «appropriée» - permettant les réalités techniques d'aujourd'hui, l'expression du contexte et la variété culturelle de notre monde.



Robert Venturi fut considéré de manière convenue comme «père philosophique» du post-modernisme architectural. Cependant leur œuvre échappe aux classifications conventionnelles d'aujourd'hui, révélant la dimension architecturale profonde d'un parcours qui, suspendu entre liberté et nécessité, explore et suggère pour intégrer au lieu d'exclure, et transformer l'ordinaire et l'approprié en extraordinaire et inattendu.

Françoise Blanc, architecte
mars 2007

¹ Complexity and Contradiction in Architecture, Museum Of Modern Art, New York, 1966, traduit dans De l'ambiguïté en architecture, Ed. Dunod, coll. Aspects de l'urbanisme, Paris 1976 - ² Learning from Las Vegas : the Forgotten Symbolism of Architectural Form, avec St. Izenour, Cambridge, Massachusetts : MIT Press, 1972 (anglais), traduit en français L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale, Pierre Mardaga Editeur, Liège, Bruxelles 1978. - ³ Iconography and Electronics upon a Generic Architecture, A View from the Drafting Room, Cambridge, Massachusetts, London, The MIT Press, 1996, pp.11,12,13. - ⁴ David.G. De Long, « Seeking a Rational Mannerism » in Out of the Ordinary, Robert Venturi, Denise Scott Brown and Associates, catalogue de l'exposition du même nom au Philadelphia Museum of Art, juin 2001, pp. 90-182. - ⁵ Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steve Izenour, L'enseignement de Las Vegas : le symbolisme oublié de la forme architecturale, Pierre Mardaga Editeur, Liège, Bruxelles 1978. - ⁶ R. Venturi, dans les entretiens avec V. Delfosse in A+, revue d'architecture bimestrielle belge, intitulé « Venturi, Scott Brown and Associates, Hôtel du département de la Haute-Garonne, Toulouse (France) », n°160, Bruxelles, oct.- nov. 1999, pp.60-66.

PHOTOS : 1 Hôtel Mielmonte Nikko Kirifuri, Nikko, Japon, 1992-97 / 2 Seattle Art Museum, Seattle (Washington), 1986-91 / 3 Brant Johnson House, Vail (Colorado), 1975-77 (Archives Agence Venturi Scott Brown and Associates, Inc)

Organisation : Conseil Général de la Haute-Garonne et Maison de l'architecture Midi-Pyrénées - Inscription auprès de la Maison de l'architecture : tél. : 05 61 53 19 89 ou par email : ma-mp@wanadoo.fr

_RÉSULTATS

Type	Opération	Maître d'ouvrage	Equipes retenues	Equipes lauréates
PA 1	Construction d'une résidence au CREPS (démarche HQE) de Toulouse (31)	DDE 31	1 Atelier 13 (Nicole Roux-Loupiac et Jean-Philippe Loupiac) / Didier Hilar / Betem Ingénierie 2 Laurent Hirsch / Marc-Paul Zavagno / Seti / Sacet / Franck Boutte 3 Alonso - Sarraute Associés (33) / Ferret / Cec / Coplan Sud-Ouest	Laurent Hirsch / Marc-Paul Zavagno / Seti / Sacet / Franck Boutte
APS 2	Construction d'un groupe scolaire et d'une crèche à Auzeville Tolosane (31)	Mairie d'Auzeville	1 Lucien Calestroupat 2 Portal - Thomas - Teissier Architecture (34) 3 Selarl Jean-Pierre Larrouy / Selarl Hugues Sicre St Paul	Lucien Calestroupat
CE 3	Construction d'un centre de semi-liberté sur le site de Seysses (31)	Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Toulouse	1 Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Ingérop Sud-Ouest 2 Selarl d'architecture BCP Architectes / Bernadberoy Ingénierie / Technisphère 3 Selarl Jean-Pierre Larrouy / David Stocco / Magali Albiges / Ingérop Sud-Ouest 4 Sarl ... Architectes / Ingénierie Studio 5 Basalt Architecture (95) / Coplan Sud-Ouest	Jean-Marie Bardin / Marc Julla / Ingérop Sud-Ouest
CE 4	Construction d'un groupe scolaire de 9 classes à Saint-Lys (31)	Mairie de Saint-Lys	1 GCAU 2 Marc Laurens / Pierre-Guy Loustau 3 Michel Carrère 4 Sarl Atelier d'Architecture Raynal-Ruffat 5 Selarl Christian Péral	Selarl Christian Péral
CE 5	Construction d'un EHPAD de 80 chambres, Résidence Valpre, à Vayrac (46)	Lot Habitat	1 Dhalluin - Peny Architectes (19) 2 Eurl Almudever Fabrique d'Architecture 3 Philippe Bergès	Eurl Almudever Fabrique d'Architecture
CE 6	Construction de la Maison du Département à Saint-Céré (46)	Conseil Général du Lot	1 S.O.A.A. Architecture (75) 2 Patrick Arotcharen (64) 3 Philippe Bergès / Eurl Almudever Fabrique d'Architecture	Philippe Bergès / Eurl Almudever Fabrique d'Architecture
CE 7	Construction de 98 logements sociaux et viabilisation de 63 lots à Lescure d'Albigeois (81)	Tarn Habitat	1 Scp Bellouard - Montlaur / Thomas et Boyer / Otce 2 Sarl d'Architecture Arua / Pujol bet 3 Sarl Alliage / Gruet Ingénierie / Soab / Etb	Sarl Alliage / Gruet Ingénierie / Soab / Etb
PA	Construction d'un espace petite enfance intercommunal à Saint-Sulpice (81)	Communauté de Communes Tarn-Agout		Guy Maronèse / Max Savoye / David Rougé / Sarl Energitec / Sarl Bernadberoy
PN	Restructuration et extension du groupe scolaire Val d'Assou, rue des Ecoles, à Lombers (81)	Mairie de Lombers		André Théron

PA = procédure adaptée / PN = procédure négociée / CE = concours sur esquisse / CR = conception - réalisation / AOO = appel d'offres ouvert / AOR = appel d'offres restreint



2



3



4



PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées
1 an : 10 numéros



PLAN LIBRE

2€

LE JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES
HEURE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE MIDI-PYRÉNÉES

PLAN LIBRE : 3 ANS, 30 NUMÉROS.



ABONNEZ-VOUS !

ABONNEMENT

Bulletin d'abonnement / Pour une durée de 1 an soit 10 numéros.

Nom : _____ Société : _____

Prénom : _____ Adresse : _____

Profession : _____ e-mail : _____

Professionnels : 20 € / Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) : **10 €**

Bulletin à envoyer accompagner du règlement à : Plan libre / Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse.

